

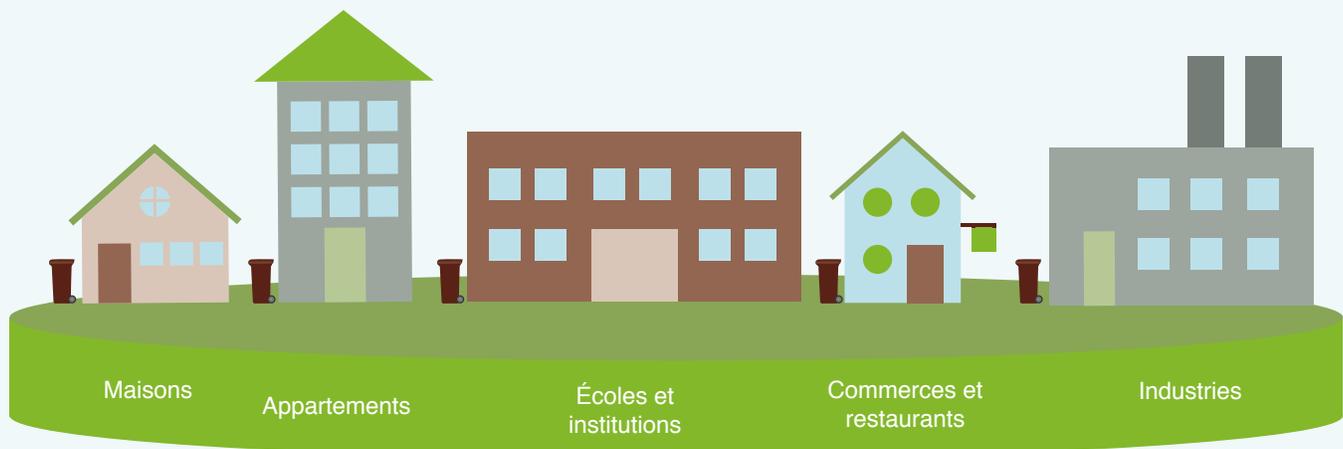
POURQUOI UNE NOUVELLE COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES ET DES RÉSIDUS VERTS ?

Parce que nous jetons encore trop de déchets. Tout ce qui peut être réutilisé, recyclé ou composté ne doit plus se retrouver dans nos poubelles.

La majorité des résidus qui se retrouvent dans nos poubelles sont compostables. Vous pouvez donc faire une différence et réduire l'impact collectif sur l'environnement en mettant vos résidus alimentaires et vos résidus verts (feuilles mortes, plantes, mauvaises herbes, etc.) dans le bac brun.

Ce nouveau service municipal répond aux orientations de la Politique de gestion des matières résiduelles du gouvernement du Québec qui vise la valorisation des résidus alimentaires et des résidus verts ainsi que leur bannissement de l'enfouissement.

Dès le 30 septembre 2019, participez au changement à l'aide du bac brun qui sera livré à tous les types de résidences et d'établissements.



LE BAC BRUN ÇA FONCTIONNE!

CHEZ NOUS :

Plus de 1500 ménages et commerces de Sainte-Martine, de Saint-Louis-de-Gonzague et de Salaberry-de-Valleyfield participent déjà avec succès à un projet-pilote de collecte du bac brun.

AILLEURS AU QUÉBEC:

Faites comme les citoyens de plus de 400 municipalités au Québec et participez à la collecte des résidus alimentaires et des résidus verts.

LES GRANDES ÉTAPES À VENIR

- 1 Séances d'information : Juin 2019 – Consultez le calendrier ci-dessous
- 2 Livraison des bacs bruns : du 12 août au 20 septembre 2019
- 3 Début de la collecte : 30 septembre 2019

Dans le bac brun qui vous sera livré, vous trouverez un bac de cuisine, un guide pratique et un aide-mémoire.



Bac de cuisine

Bac pour la collecte

Calendrier des séances d'information (durée approximative: 60 minutes)

SAINT-URBAIN-PREMIER

Lundi 3 juin 2019

14h : Hôtel de ville
204, rue Principale

19h : Salle communautaire
9, rue de l'École

BEAUHARNOIS

Jeudi 13 juin 2019

14h et 19h : Hôtel de ville (Salle du conseil municipal)
660, rue Ellice

SAINT-ÉTIENNE-DE-BEAUHARNOIS

Mardi 4 juin 2019

14h et 19h : Centre communautaire
430, rue de l'Église

SAINTE-MARTINE

Lundi 17 juin 2019

14h et 19h : Centre communautaire
Saint-Jean-Baptiste et Desjardins
13, rue Ronaldo-Bélanger

SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

Mercredi 5 juin 2019

14h et 19h : Centre socioculturel
221, rue Centrale

SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

Mardi 18 juin 2019

14h et 19h : Salle Éveline-Meloche
140, rue Principale

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Mercredi 12 juin 2019

14h et 19h : Salle Albert-Dumouchel (Valspec)
169, rue Champlain

Vous ne pouvez pas assister à la séance qui est offerte dans votre municipalité?

Venez assister à n'importe quelle autre séance.

MATIÈRES ACCEPTÉES DANS VOTRE BAC BRUN :



RÉSIDUS ALIMENTAIRES

-  • Os
-  • Viandes et poissons (crus ou cuits)
-  • Produits laitiers et fromages
-  • Œufs et coquilles
-  • Pâtes alimentaires
-  • Céréales
-  • Fruits et légumes (pelures, noyaux, tiges)
-  • Pains et pâtisseries
-  • Écales de noix
-  • Restes de repas
-  • Aliments périmés sans emballage
-  • Sachets de thé
-  • Filtres à café et café moulu

RÉSIDUS VERTS

-  • Feuilles
-  • Résidus de jardin, plantes et fleurs, mauvaises herbes
-  • Terre noire
-  • Copeaux de bois, sciure et petites branches (moins de 1 cm de diamètre)
-  • Aiguilles de conifères et résidus de taille de haie
-  • Surplus de coupes de gazon

AUTRES MATIÈRES

-  • Papiers mouchoirs
-  • Papiers essuie-mains, papiers essuie-tout et serviettes de table
-  • Papier et carton souillés par des matières alimentaires (ex : boîte de pizza)
-  • Cheveux, poils d'animaux
-  • Vaisselle en carton (non cirée ou compostable)
-  • Litière et excréments d'animaux domestiques
-  • Cendres froides (refroidies au moins 72 heures)

MATIÈRES REFUSÉES

- Sacs de plastique (même lorsqu'ils sont identifiés comme étant compostables ou biodégradables)
- Articles en cuir, textiles, vêtements
- Assouplissant textile en feuilles
- Charpie de sècheuse
- Bouchons de liège
- Dosettes de café
- Cendres chaudes, mégots de cigarettes et autres produits pouvant alimenter la combustion
- Couches et serviettes sanitaires
- Cure-oreilles, ouate, tampons démaquillants, débarbouillettes pour bébé
- Huiles à moteur, peintures et autres résidus domestiques dangereux
- Matériaux de construction (bois de charpente, aggloméré, stratifié et laminé)
- Pellicules de plastique, papier d'aluminium, papier ciré, styromousse
- Sacs d'aspirateur et leur contenu
- Tapis, moquettes
- Toutes les matières de plastique (même lorsqu'identifiées comme étant compostables ou biodégradables)
- Les matières recyclables (contenants de verre, de plastique ou de métal)
- Vaisselle en carton ciré (ex. : verre à café)

PUIS-JE UTILISER DES SACS DANS MON BAC BRUN?



Seuls les sacs de papier sont acceptés dans le bac de cuisine ou dans le bac brun afin d'assurer la qualité du compost.

Vous pouvez vous procurer des sacs de papier dans les magasins à grande surface, les quincailleries et les épiceries.

UTILISEZ VOTRE BAC BRUN POUR LES FEUILLES MORTES

Si votre bac est plein, les surplus de feuilles mortes et les résidus verts sont acceptés en tout temps à côté de votre bac brun.

CONSIGNES À RESPECTER

- Le bac brun doit être présent en bordure de rue pour que les surplus soient ramassés.
- Mettez les surplus dans des sacs de papier ou en vrac dans des contenants identifiés d'un «V».

Pour assurer la qualité du compost, les feuilles mortes et les résidus verts mis dans des sacs de plastique ne sont pas ramassés.



ICI
J'le fais

SERVICE-CONSEIL POUR LES INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS

La MRC offre de vous accompagner pour débiter la collecte des résidus alimentaires et des résidus verts dans votre établissement avec :

- Des bacs et des contenants;
- Des affiches et des outils de sensibilisation;
- Des services-conseils sur votre lieu de travail;
- Une formation à votre personnel.

Notre équipe est disponible pour répondre à vos besoins.

CALENDRIERS DE COLLECTE DU BAC BRUN



LA COLLECTE DÉBUTE LE 30 SEPTEMBRE 2019

FRÉQUENCE DE COLLECTE :

ÉTÉ (DÉBUT AVRIL À LA FIN NOVEMBRE)

La collecte a lieu **chaque semaine**.

HIVER (DÉBUT DÉCEMBRE À LA FIN MARS)

La collecte a lieu aux **deux semaines**.

SAINT-URBAIN-PREMIER

2019

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



SAINT-ÉTIENNE-DE-BEAUHARNOIS

2019

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

2019

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				





BEAUHARNOIS

2019

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

○ Secteur Est (Maple Grove) et secteur Ouest (Melocheville)

△ Secteur Centre



SAINTE-MARTINE

2019

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

2019

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

2019

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

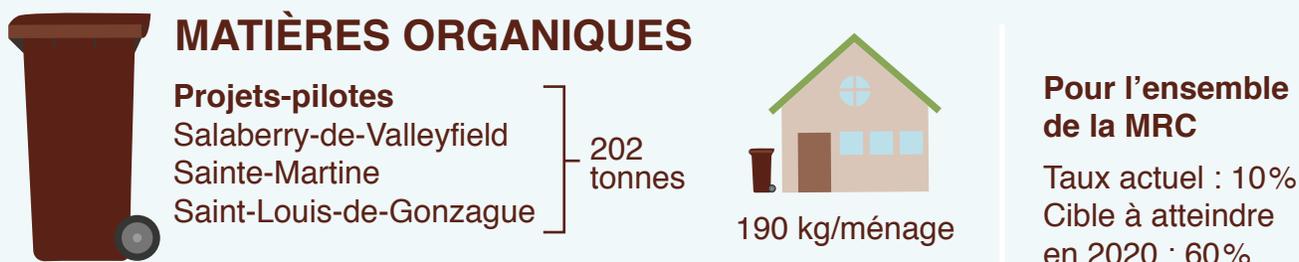
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

△ Secteur A : Georges-Leduc, Grande-île, Nitro, Saint-Timothée

○ Secteur B : Centre-Ville, La Baie, Robert-Cauchon, Champlain, Jules-Léger



BILAN DES COLLECTES MUNICIPALES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES - ANNÉE 2018



La participation de tous à la collecte des matières organiques permettra d'atteindre nos objectifs.

Pour nous joindre
450-225-5055
environnement@mrc-beauharnois-salaberry.com

jlemais.com  J'le fais